

## LA CRISE DE LA LOI EN DROIT PUBLIC CAMEROUNAIS

Stève Thiery BILOUNGA

**Mots clés** : Crise, loi, élaboration, application, sécurité juridique.

**Résumé** : Le système législatif camerounais propre au droit public, semble en cours de dégradation du fait de certaines incongruités juridiques et dysfonctionnements institutionnels qui altèrent sa qualité, son effectivité et son efficacité. De la conception à l'application, la loi est en proie à de nombreux maux qui minent son essence et son existence. Son concept, littéralement élastique et normativement plastique, requiert une esthétique à l'aune de l'orthodoxie législative. Ses institutions, organiquement désaxées et mécaniquement désarçonnées, nécessitent une réforme profonde au gré de répartition principielle de la fonction législative. La problématique détermination juridique de la loi tend à entamer sa mise en œuvre effective et efficace, en pervertissant ses actes techniques de classification théorique et ses facteurs de bonne application pratique.

---

**Abstract** : The Cameroonian legislative system in the domain of public law, seems to suffer from the lack of all the essential virtues which determine a *good law*, due to some legal abnormalities and institutional dysfonctionings. It becomes quite impossible, regarding the fundamental principles that govern the legislative function, to answer the questions of the exact definition and the precise author of the law in the Cameroonian legal system. Such a situation complicates both the classification and the implementation of our legislatives tools. And it needs to be normalized for the quality, the effectiveness and the efficiency of those legal acts.